



Le conseil municipal est convoqué en réunion ordinaire

Le vendredi 10 octobre 2025

À 9 heures à la salle des fêtes

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Détermination du nombre d'adjoint
- Positionnement sur la création de l'EPAGE Truyère, son périmètre et ses statuts
- Positionnement sur le transfert de la compétence « eau » à Saint-Flour Communauté
- Positionnement sur le transfert de la compétence « assainissement collectif » à Saint-Flour Communauté : avis
- Achat de terrain au Bourg par M. Bruno BOUDON : signature de l'acte de vente
- Demande d'achat de terrains appartenant à la section de Lagarde
- Cimetière : lancement d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon
- Déploiement du réseau de télécommunications électroniques Auvergne Numérique : autorisation d'accès et d'occupation du domaine privé de la commune
- Demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables – budget du service de l'eau
- Questions diverses

Fait à Lieutadès, le 3 octobre 2025

Le Maire,

Robert BOUDON

